

Pour assurer la sécurité des élèves, il est important de rappeler quelques règles essentielles pour les entrées-sorties des enfants du Petit Collège.

RAPPEL

Ouverture des portes : le matin à **8h10** l'après-midi à **13h30**

Sorties : à midi 12h – 12h10 le soir 16h25 – 16h35

Merci de bien respecter ces horaires.

Attention !

Aux sorties de **12h** et de **16h25**, chaque enfant attend devant le portail la personne qui vient la chercher. Lorsqu'elle part, elle se signale auprès de la personne qui surveille la sortie.

Tous les parents, grands-parents, nounous viennent chercher leur enfant devant le portail de la GS au CM2.

Aucune élève n'attend seule au bord du trottoir, près des bancs, du square et autres lieux.

Et pour gérer au mieux cette sortie, nous vous remercions de respecter un espace dégagé devant l'école pour le passage des enfants, de leur trottinette et de leur bicyclette.

- **Pour les élèves qui partent seules à la maison**, merci de remplir le bulletin ci-joint.

Si, **occasionnellement**, votre fille doit rentrer **seule**, merci de nous en informer par un mot sur le carnet de correspondance. Un changement des jours et horaires est possible à tout moment de l'année en prévenant l'accueil.



SAINTE-MARIE DE NEUILLY

A rapporter au professeur pour mercredi 2 septembre 2026 aux « portes ouvertes »

Pour les élèves qui partent seules à la maison

Monsieur et/ou Madame

autorise (nt) leur fille

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
12h				
16h25				
18h				

Date et signature :